

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF  
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 17 novembre 2014 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

**EST ABSENTE :**

Madame Manon Théberge	Conseillère
-----------------------	-------------

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe
Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h 30)**

13-11-207 **ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-après, et considéré « ouvert »

1. OUVERTURE DE LA REUNION (19 H 30)
2. RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE
3. PERIODE DE QUESTIONS
4. FERMETURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

13-11-208 Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les citées et villes*, Monsieur le Maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Madame Manon Théberge, conseillère, se joint aux membres du conseil municipal à 19 h 40.

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 40 pour se terminer à 19 h 45. Les membres du conseil répondent aux questions.

4. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 45.

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

---

Bernard Gaudreau  
Maire

---

Daniel Le Pape  
Directeur général et greffier